



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commerce international

Question au Gouvernement n° 1840

Texte de la question

INDUSTRIE TEXTILE

M. le président. La parole est à M. Gérard Cherpion, pour le groupe UMP.

M. Gérard Cherpion. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, l'industrie textile demeure, malgré le recul qu'elle a connu lors de la dernière décennie, une industrie majeure pour notre pays.

M. Yves Nicolin. Absolument !

M. Gérard Cherpion. Les entreprises de ce secteur revêtent en effet une importance vitale pour de nombreuses régions françaises, en particulier pour les Vosges, tant au niveau de la vitalité de l'économie locale qu'en termes d'emplois pour les communes qui accueillent de telles sociétés.

Or, après la fin des accords multifibres, cette industrie est aujourd'hui touchée de plein fouet par la dernière étape de l'ouverture des quotas de l'OMC qui est intervenue le 1er janvier dernier, permettant à de nombreux pays, et en particulier à la Chine, de pénétrer sans barrière aucune sur les marchés occidentaux.

Monsieur le ministre, pouvez-vous apporter aux entrepreneurs et aux nombreux salariés de l'industrie textile des réponses à leurs légitimes craintes et indiquer à la représentation nationale les actions que le Gouvernement va mettre en oeuvre pour répondre à cette menace et faire que le textile français ne soit pas condamné au déclin et à la disparition ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Hervé Gaymard, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Monsieur Cherpion, comme vous l'avez dit, le 1er janvier 2005 est une date importante puisque c'est la fin des quotas, et fait suite à dix années de pertes d'emplois consécutives pour notre pays dans ce secteur.

Je veux tout d'abord féliciter les industriels du secteur textile qui n'ont pas attendu le 1er janvier pour réagir. En effet, depuis dix ans ils mènent la bataille de la valeur ajoutée, de la création et de l'innovation.

J'étais à Troyes la semaine dernière avec François Baroin. Patrick Devedjian est aujourd'hui même à Lille pour traiter des problèmes du textile industriel et François Loos s'est rendu la semaine dernière à Rome où il a assisté à la signature d'une convention entre les fédérations française et italienne de la couture, ce qui montre bien que le Gouvernement est pleinement mobilisé sur ce sujet.

Nous aidons les organismes professionnels qui soutiennent l'innovation et la création. Je pense notamment à l'Institut français du textile-habillement et au DEFI, organisme professionnel de la filière textile. 30 millions d'euros environ sont consacrés chaque année à ces actions innovantes, auxquels nous venons d'ajouter 2,7 millions d'euros pour l'année 2005.

Par ailleurs, j'ai décidé, avec Patrick Devedjian, de doubler le crédit d'impôt pour l'élaboration de nouvelles collections pour 2005, mesure appréciée par les industriels.

Enfin, j'ajoute que, dans le cadre des pôles de compétitivité, le textile ne sera pas oublié.

Telle est, monsieur le député, l'action des pouvoirs publics en la matière. Elle ne pourrait rien sans cette formidable envie de nos industriels du textile, dont nous pouvons être fiers, de se battre, de créer et d'innover. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Cherpion](#)

Circonscription : Vosges (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1840

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 27 janvier 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 janvier 2005